

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE

DU JEUDI 09 juin 2016

**(En diffusion aux membres du comité)**

Etaient présents :

D.Banège, A.Bastide,J.Corneille, R. Franzosi, G.Guillon, M.Hamm, M.Husser, J.C Le Jaouen, N. Le Hir, H.Mougenot, P.Piga, J.P Rhachide , P.Ridey, C.Rivet, J.C. Saurel

Etaient excusés (animateurs désignant une tierce personne pour le programme de randonnées):

A.Benham, C.Cuzin, B.Dimier-Vallet, B.Fievet, E.Hernandez, Y. Iefetz, A.Marcelot, C.Monbet,

Soit : 15 participants.

### **Résolution N°1 : (claude)**

- *Modification de l'article 8 du règlement intérieur :*

« **Le club prend en charge le montant de la partie cotisation des membres du bureau et des animateurs sous réserve que ces derniers animent au moins quatre randonnées par an ( le montant de la licence restant à leur charge. ».**

**Abrogation de ce texte avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016.**

Vote contre : G.Guillon

**Résolution votée à la majorité.**

### **Résolution 2 : (Claude)**

**Uniquement pour les membres du bureau et animateurs.**

*Projet d'une journée de « formation - visite guidée de la forêt de fontainebleau » organisée par le centre pédagogique de Fontainebleau par l'ONF (coût 210 €)*

*Vendredi 14 octobre 2016*

*Suivi d'un repas à l'auberge de la Croix-D'Augas.*

*Formation et repas pris en charge par la section coût total de : 960 €*

Texte modifié :

*Projet d'une ½ journée de « formation ou d'information - visite guidée de la forêt de fontainebleau » organisée par le centre pédagogique de Fontainebleau par l'ONF (coût 210 €) pris en charge par le club*

*Vendredi 14 octobre 2016*

*Suivi d'un repas à la charge de chaque participant « l'auberge de la Croix D'Augas »ou autre lieu, pour un coût moyen de 25 €, suivi d'une réunion de travail.*

***Résolution votée à l'unanimité***

**Prochaine réunion du comité le jeudi 15 septembre 2016 à 20H30**